



## Plan national de lutte Herbe de la Pampa

Présentation

Principaux partenaires et gouvernance

### Objectifs :

Définir et mettre en oeuvre un Plan national de lutte (PNL) pour la période 2013-2017 contre l'Herbe de la Pampa : *Cortaderia selloana* (Schutl. & Schult. f.) Asch. & Graebn.

Ce plan est en cours de validation par le Ministère en charge de l'Environnement.

### Description :

L'herbe de la pampa provient du Chili, du Brésil et d'Argentine. Son nom commun est issu de l'appellation des prairies argentines (pampas). Cultivée et vendue comme plante ornementale, sa taille et son exubérance en ont fait une plante d'ornement fort appréciée. Elle est plantée seule ou en groupes, en massifs ou en haies.

L'herbe de la pampa est naturalisée en Europe, depuis l'Espagne jusqu'en Irlande. En France, elle est abondante dans les départements bordant la Méditerranée et sur toute la façade atlantique. En formant des peuplements quasi-monospécifiques, cette espèce pose à présent de nombreux problèmes environnementaux.

### Références juridiques

### Implication du réseau

#### Échelle territoriale :

Le CBN de Corse a pris en charge la rédaction du PNL.

[Plan du site](#) [Mentions légales](#) [Crédits](#)

Statut : En cours

### Commanditaire et date de lancement

Commanditaire :  
[Ministère en charge de l'environnement](#)